

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC
AVENANT N°1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Cournonterral
Mairie annexe
12 avenue Armand Daney
34660 Cournonterral
04 67 85 60 62
mairie@ville-cournonterral.fr

B - Identification du titulaire du marché public

SAS Languedoc Restauration
109 RUE Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER
04 67 42 05 58
contact@languedoc-restauration.fr

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Marché de service de restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire et seniors 2022-2025

■ Date de la notification du marché public : 09/12/2021

■ Durée d'exécution du marché public : 4 ans (2022-2025)

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 5,5% sauf pour les repas seniors (10%)

<i>Hypothèse base 67 709 repas (estimatif)</i>	Enfant en classe maternelle	Enfant en classe élémentaire	Repas adulte	Repas seniors portage	Goûter
Postes de catégorie A - Coût alimentaire - en € HT	1,70 €	1,92 €	2,12 €	3,05 €	0,45 €
Postes de catégorie B - Charges fixes - en € HT	1,81 €	1,81 €	1,81 €	1,81 €	0,00 €
Coût unitaire repas en € HT	3,51 €	3,73 €	3,93 €	4,86 €	0,45 €
Coût unitaire repas en € TTC	3,70 €	3,93 €	4,14 €	5,12 €	0,47 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

1/ Modification de l'acte d'engagement

Le nouvel acte d'engagement est le suivant :

Hypothèse base 67 709 repas (estimatif)	Enfant en classe maternelle	Enfant en classe élémentaire	Repas adulte	Repas seniors portage	Goûter
Postes de catégorie A - Coût alimentaire - en € HT	1,70 €	1,92 €	2,12 €	3,05 €	0,45 €
Postes de catégorie B - Charges fixes - en € HT	2,41 €	2,41 €	2,41 €	2,41 €	0,00 €
Coût unitaire repas en € HT	4,11 €	4,33 €	4,53 €	5,46 €	0,45 €
Augmentation en euros	+0,60 €	+0,60 €	+0,60 €	+0,60 €	/
Augmentation en %	+17,09%	+16,08%	+15,26%	+12,34%	/
Coût unitaire repas en € TTC	4,33 €	4,57 €	4,78 €	6,00 €	0,47 €

2/ Modification du CCAP et du CCTP

Est intégré aux articles 1 du CCTP et 1.1.1 du CCAP sur l'objet du marché : « *Les repas dépassant l'agrément sanitaire de la cuisine centrale (350 repas/jour), soit environ 240 repas, seront assurés en liaison froide dans l'attente de la livraison de la nouvelle cuisine centrale en septembre 2024* ».

3/ Correction taux de TVA repas seniors

Le taux de TVA applicable aux repas seniors est de 10% et non 5,5%.

4/ Modalités d'application

Cet avenant prend effet à compter du 9 mai 2022 et prendra fin au 31 août 2024.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Voir tableau ci-dessus.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Cournonterral , le

Le Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)